



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **30 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1139

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Schéma d'accueil des entreprises - Requalification des zones d'activités - Modification de la répartition entre les zones d'activités des autorisations de programme individualisées en 2006

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 20 novembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 1er décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touléron), MM. Barral (pouvoir à M. Crimier), Blein (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bocquet (pouvoir à M. Gignoux), M. Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Mme Dubos (pouvoir à M. Serres), MM. Fleury (pouvoir à M. Desseigne), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Lévêque), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Cochet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à M. Grivel), MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Terrot (pouvoir à M. Lelièvre), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Léonard).

Absents non excusés : M. Calvel, Mmes Peytavin, Bab-Hamed, M. Louis, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 30 novembre 2009

Délibération n° 2009-1139

commission principale : développement économique

objet : **Schéma d'accueil des entreprises - Requalification des zones d'activités - Modification de la répartition entre les zones d'activités des autorisations de programme individualisées en 2006**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le plan de mandat 2008-2014 donne pour ambition d'assurer un accueil efficace et raisonné des entreprises sur le territoire communautaire. Pour cela, la Communauté urbaine s'est dotée d'un schéma d'accueil des entreprises (SAE), approuvé le 2 novembre 2009 par le conseil de Communauté, dont la vocation réside dans la régulation du marché foncier et immobilier afin de le rendre sécurisant et attractif. Outil d'anticipation, de programmation et de gestion, le SAE contribue à la lisibilité de l'offre économique de l'agglomération lyonnaise en identifiant des territoires stratégiques, en apportant une réponse foncière et/ou immobilière adaptée à la demande des entreprises et en hiérarchisant les opérations d'aménagement dans le temps et dans l'espace. En ce sens, la requalification des zones d'activités constitue le volet opérationnel du SAE permettant de gérer et de mettre à niveau l'offre d'accueil économique sur les zones industrielles.

Les opérations réalisées sur le mandat 2001-2003 ont permis une remise à niveau des principales zones d'activités, en améliorant leur accessibilité et leur sécurité par des travaux de voirie ainsi que leur visibilité par le déploiement du mobilier de jalonnement et signalétique. Le dispositif déployé sur 9 zones d'activités a été revu en 2003 afin de renforcer la capacité d'intervention de la Communauté urbaine, d'améliorer les partenariats avec les entreprises et d'assurer une bonne prise en compte des besoins et enjeux locaux dans la stratégie économique de l'agglomération.

Par délibération n° 2006-3517 en date du 10 juillet 2006, le conseil de Communauté a approuvé une actualisation des opérations ainsi mises en œuvre et des autorisations de programme dédiées.

L'autorisation de programme votée en 2006 s'élevait à 27 260 000 € et était répartie comme suit entre les zones d'activités :

Zones industrielles	Autorisations de programme (vote du conseil de Communauté du 10 juillet 2006)
Mi-Plaine	3 400 000 €
La Mouche	5 600 000 €
Craponne	160 000 €
Vallée de la Chimie	3 500 000 €
Pélica	1 700 000 €

La Soie-La Rize	4 200 000 €
Lyon sud-est	3 600 000 €
Meyzieu-Jonage	4 200 000 €
Lyon nord	900 000 €
total	27 260 000 €

Sur le montant total des autorisations de programme, 23 030 901 € ont été engagés pour des opérations de voirie, de plantation d'arbres, d'équipement en fourreaux urbains pour le haut débit, de signalétique-jalonnement. L'autorisation de programme restant à consommer s'élève ainsi à 4 229 099 €.

Afin de poursuivre cette politique de requalification et de remise à niveau de l'offre d'accueil économique sur les zones industrielles, et suite à un travail de concertation et de priorisation réalisé auprès des entreprises et des communes, quinze opérations de voirie et jalonnement/signalétique (cf. liste en annexe) sont à mener pour les trois années à venir afin de maintenir le niveau d'intervention sur ces zones d'activités économiques pour un montant global estimé de 12 M€.

Pour mener à bien et dans les délais ces quinze opérations, il est proposé d'y réaffecter dans un premier temps les 4 229 099 € de "reste à engager" de la période 2001-2008. Une reventilation de cette autorisation permettrait de répondre aux attentes des industriels, de tenir compte des réalités opérationnelles de mise en œuvre, et de maintenir la dynamique amorcée lors du précédent mandat, sans entraîner de modification de l'enveloppe budgétaire globale dédiée à la requalification des zones d'activités approuvée en juillet 2006. La nouvelle répartition proposée tient compte des contraintes identifiées et connues sur chacune des zones.

ZI	APG A1 "Garantir le dynamisme économique du Grand Lyon" dépenses d'investissement	Montants AP (en €)	Nouvelle AP (en €)
0888 - Mi Plaine	budget principal	937 804,75	1 177 657,75
	budget annexe de l'assainissement	17 859,06	73 045,89
0889 - La Mouche	budget principal	1 182 425,83	1 540 723,19
	budget annexe de l'assainissement	159 300,20	127 452,20
0890 - Craponne	budget principal	9 260,66	0,00
	budget annexe de l'assainissement	0,00	0,00
0891 - Vallée de la Chimie	budget principal	205 858,35	395 844,35
	budget annexe de l'assainissement	337 860,02	106 779,68

0892 - Périca	budget principal	179 035,33	367 530,98
	budget annexe de l'assainissement	13 553,87	50 000,00
0893 - La Soie-La Rize	budget principal	1 587 190,87	742 797,35
	budget annexe de l'assainissement	51 393,25	42 393,32
0894 - Lyon sud-est	budget principal	807 608,11	2 552 486,53
	budget annexe de l'assainissement	15 000,00	130 000,00
0895 - Meyzieu	budget principal	2 954 126,29	1 155 286,90
	budget annexe de l'assainissement	12 431,33	77 873,97
0896 - Lyon nord	budget principal	75 162,21	6 145,35
	budget annexe de l'assainissement	147,33	0,00

Cette nouvelle répartition des autorisations de programme effectuée, les besoins restant à couvrir pour les 15 opérations identifiées pour les trois prochaines années s'élèveraient alors à près de 8 000 000 €, qui devront faire l'objet de nouvelles demandes d'ouverture d'autorisation de programme au premier trimestre 2010 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve la nouvelle affectation des 4 229 099 € restant à engager sur les autorisations de programme précédemment individualisées, afin de lancer 15 nouvelles opérations de voirie, jalonnement et signalétique dans les ZI comme indiqué dans la liste ci-après annexée.

2° - Décide la nouvelle répartition des autorisations de programme individualisées entre les ZI comme suit :

ZI	APG A1 "Garantir le dynamisme économique du Grand Lyon" dépenses d'investissement	Montants AP (en €)	Nouvelle AP (en €)
0888 - Mi Plaine	budget principal	937 804,75	1 177 657,75
	budget annexe de l'assainissement	17 859,06	73 045,89
0889 - La Mouche	budget principal	1 182 425,83	1 540 723,19
	budget annexe de l'assainissement	159 300,20	127 452,20

0890 - Craponne	budget principal	9 260,66	0,00
	budget annexe de l'assainissement	0,00	0,00
0891 - Vallée de la Chimie	budget principal	205 858,35	395 844,35
	budget annexe de l'assainissement	337 860,02	106 779,68
0892 - Périca	budget principal	179 035,33	367 530,98
	budget annexe de l'assainissement	13 553,87	50 000,00
0893 - La Soie-La Rize	budget principal	1 587 190,87	742 797,35
	budget annexe de l'assainissement	51 393,25	42 393,32
0894 - Lyon sud-est	budget principal	807 608,11	2 552 486,53
	budget annexe de l'assainissement	15 000,00	130 000,00
0895 - Meyzieu Jonage	budget principal	2 954 126,29	1 155 286,90
	budget annexe de l'assainissement	12 431,33	77 873,97
0896 - Lyon nord	budget principal	75 162,21	6 145,35
	budget annexe de l'assainissement	147,33	0,00

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 décembre 2009.